

ANNEXE DETAIL DU COUT DE FONCTIONNEMENT

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

NATURE DES DEPENSES	montant CA 2021	
	classes maternelles	classes élémentaires
DEPENSES OBLIGATOIRES		
1 - l'entretien des locaux liés aux activités d'enseignement, ce qui inclut outre la classe et ses accessoires, les aires de récréation, les locaux sportifs, culturels ou administratifs...	35 798	34 576
2 - l'ensemble des dépenses de fonctionnement des locaux désignés ci-dessus telles que chauffage, eau, électricité, nettoyage, produits d'entretien ménager, fournitures de petit équipement, autres matières et fournitures, fournitures pour l'entretien des bâtiments, contrats de maintenance (photocopieur, extincteurs, ...), assurances (locaux affectés aux activités d'enseignement, responsabilité civile de l'établissement), ...	18 320	18 320
3 - l'entretien et, s'il y a lieu, le remplacement du mobilier scolaire et du matériel collectif d'enseignement	8 000	8 000
4 - la location et la maintenance de matériels informatiques pédagogiques ainsi que les frais de connexion et d'utilisation de réseaux afférents	805	805
5 - les fournitures scolaires, aux dépenses pédagogiques et administratives nécessaires au fonctionnement des écoles publiques	3 786	6 643
6 - Cout des ATSEM pour les classes pré-élémentaires	54 460	
7 - la rémunération des intervenants extérieurs, recrutés par la commune, chargés d'assister les enseignants pendant les heures d'enseignement prévues dans les programmes officiels de l'éducation nationale	4 130	6 792
8 - la quote-part des services généraux de l'administration communale ou intercommunale nécessaire au fonctionnement des écoles publiques	10 120	10 120
9 - le coût des transports pour amener les élèves de leur école aux différents sites pour les activités scolaires (piscine, gymnase...) ainsi que le coût d'utilisation de ces équipements	112	858
TOTAL DES DEPENSES	135 529	86 114
Nombre d'élèves (rentrée scolaire - septembre 2021)	65	119
Coût moyen par élève (dépenses/élèves)	2085,08	723,65